

## Appel à candidatures pour bénéficier d'une formation pour renforcer la prise en charge du tabac en première intention dans les CSAPA

### Contexte

Le tabac reste la première cause de mortalité évitable en France. Pourtant, dans les structures d'addictologie, il est encore souvent relégué au second plan, alors même que les professionnel·les des CSAPA sont en première ligne pour intervenir.

Dans la continuité du guide « *Améliorer la prise en charge du tabagisme en première intention dans les CSAPA* », la Fédération Addiction propose une formation-action pour accompagner les structures dans la mise en œuvre concrète d'une démarche tabac, adaptée à leur réalité.

### Modalités de l'appel à candidatures

Ce dispositif s'adresse aux structures CSAPA désireuses de faire évoluer leurs pratiques autour du tabac et de s'engager dans une dynamique collective avec l'appui de la Fédération Addiction.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au mardi 7 octobre 2025 via un formulaire en ligne suivant :  
<https://fr.surveymonkey.com/r/YSGWDSD>

Le nombre de places étant limité à 16, la sélection se fera sur la base des motivations exprimées.

### Objectifs de la formation

- Outiliser les professionnel·les pour repérer, évaluer et accompagner les consommations de tabac
- Travailler la posture professionnelle et les représentations
- Intégrer une approche de réduction des risques et des dommages
- Construire une dynamique interne durable, adaptée au contexte de chaque CSAPA

Le détail des objectifs pédagogiques et du programme est disponible dans la fiche de présentation jointe.

### Prérequis à l'engagement

Pour candidater, la structure doit :

- Être un CSAPA médico-social à gestion associative ou hospitalière.

- Souhaiter promouvoir la prise en charge du tabac en première intention ;
- Être prête à mobiliser sa gouvernance pour inscrire cette démarche durablement ;
- S'engager à :
  - Participer à 2 jours de formation en présentiel (20 et 21 novembre 2025, à Paris) ;
  - Participer à une réunion en visio-conférence de suivi à 3 mois (3 février 2026)
  - Participer à une journée de retour d'expérience à 6 mois (4 mai 2026, à Paris)
  - Prendre en charge les frais de déplacement pour les différents événements.

### Public concerné

Les profils peuvent être éducatifs, paramédicaux, sociaux ou médicaux.

### Contenu de la formation

La formation propose un format en 3 temps :

- 2 jours de formation présentielle (apports théoriques, analyse de pratiques, outils, échanges) à Paris
- 1 visio de supervision à 3 mois
- 1 journée de retour d'expérience à 6 mois en présentiel dans les locaux de la Fédération Addiction à Paris

Nota bene : les frais de déplacement sont à la charge des structures participantes.

Pour le détail du programme, voir le document suivant : [« Présentation de la formation ».](#)

### Modalités pratiques

- Dates de la formation : 20 et 21 novembre 2025 (Paris)
- Réunion de présentation en visio-conférence le 16 septembre 2025 – de 16h à 17h. Le lien de connexion s'obtient après inscription via le lien suivant :  
[https://us06web.zoom.us/meeting/register/Z\\_D02VWLSDqbF0mN4gmSdg#/registration](https://us06web.zoom.us/meeting/register/Z_D02VWLSDqbF0mN4gmSdg#/registration)
- Date limite pour candidater : mardi 7 octobre 2025
- Lien pour candidater : <https://fr.surveymonkey.com/r/YSGWDSD>
- Une priorité sera donnée aux structures adhérentes de la Fédération Addiction
- Communication des résultats : mi-octobre 2025

**Contact pour toute question :**

Amin MORGHAD, chargé de projets à la Fédération Addiction – [a.morghad@federationaddiction.fr](mailto:a.morghad@federationaddiction.fr)

Marine GAUBERT, responsable du pôle Pratiques professionnelles-  
[m.gaubert@federationaddiction.fr](mailto:m.gaubert@federationaddiction.fr)